



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-80388>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-80388**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Seine Estuaire

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction de l'hôtel d'entreprises « Drakkar 2 » sur le parc Éco Normandie

Description : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction de l'hôtel d'entreprises « Drakkar 2 » sur le parc Éco Normandie

Identifiant de la procédure : f399f7b5-1783-4fea-bd14-3448ffcd8403

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc Éco Normandie

Ville : Saint-Romain-de-Colbosc

Code postal : 76430

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction de l'hôtel d'entreprises « Drakkar 2 » sur le Parc Éco Normandie

Description : La consultation porte sur des prestations de maîtrise d'oeuvre. Le « maître d'oeuvre » est l'opérateur économique, titulaire du marché de maîtrise d'oeuvre conclu avec le maître d'ouvrage. Il correspond à la ou les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, qui, en raison de leur compétence technique, sont chargées seule ou en groupement d'opérateurs économiques par le maître d'ouvrage d'une mission globale visant à apporter une réponse architecturale, technique et économique au programme élaboré par ce dernier pour la réalisation d'une opération objet du marché, et notamment de diriger l'exécution des marchés de travaux, de lui proposer leur règlement ou de l'assister lors des opérations de réception des travaux ainsi que pendant la période de garantie de parfait achèvement. En cas de groupement d'opérateurs économiques, le « maître d'oeuvre » désigne le groupement, représenté par son mandataire.

Identifiant interne : CCITSE-2024-CONCOURS-09

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Le candidat ou l'équipe candidate en cas de groupement doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel minimum de 500 000 euros HT.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : En application de l'article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la présente consultation est réservée aux candidats qui présentent, soit à titre individuel, soit à travers un cotraitant du groupement, un architecte ou une société d'architecture répondant aux conditions définies par l'article 2 ou à l'article 10-1 de la loi du 3 janvier 1977 précitée.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Les candidats devront obligatoirement présenter les capacités techniques et professionnelles minimales suivantes : - Architecture ; - Ingénierie du Bâtiment Tous Corps d'Etat ; - Economie de la construction ; - Acoustique ; Étant précisé en cas de groupement que l'un des membres peut réunir plusieurs compétences. Le candidat pourra proposer toute autre compétence qu'il juge nécessaire ou utile à la bonne réalisation des missions prévues au marché.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité et adéquation du projet au programme

Critère :

Type : Qualité

Description : Compatibilité du coût du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux

Critère :

Type : Qualité

Description : Adéquation des méthodes constructives avec le planning prévisionnel de l'opération

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : En application des articles R. 2162-22 et R. 2162-25 du code de la commande publique, le jury est composé de 6 membres à voix délibérative dont la composition est détaillée au règlement de concours.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/07/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : · Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. · Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. · Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. · Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. · Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Seine Estuaire

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Seine Estuaire

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Seine Estuaire

Organisation qui traite les offres : Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale
Seine Estuaire

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Seine Estuaire

Numéro d'enregistrement : 13002169400018

Adresse postale : 181 quai Frissard - BP 1410

Ville : Le Havre

Code postal : 76067

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique@seine-estuaire.cci.fr

Téléphone : 0235552600

Rôles de cette organisation :

Acheteur

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché**

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : 17760005300025

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Téléphone : 0235583500

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Nantes

Numéro d'enregistrement : 12000009600020

Adresse postale : CCIRA de Nantes DREETS DES PAYS DE LA LOIRE Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209

Ville : Nantes

Code postal : 44042

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr

Téléphone : 0660489889

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 71126c81-5e55-4176-9eba-1bf6ff20c6c1-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Description des modifications : Report de la date limite de remise des dossiers de candidature (cf. article 11.8 du règlement de concours) : 30/07/2024 à 12h00. Augmentation du montant de la prime (cf. article 4.3 du règlement de concours) : 30 000,00 euros hors taxes ; Non pondération des critères de sélection des projets (cf. article 16.1 du règlement de concours) : Critère 1 : Qualité et adéquation du projet au programme ; Critère 2 : Compatibilité du coût du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux ; Critère 3 : Adéquation des méthodes constructives avec le planning prévisionnel de l'opération

Les documents de marché ont été modifiés le : 09/07/2024

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3697d329-0d3a-41c6-a89a-11caf8f4152c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 09/07/2024 à 13:04

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/07/2024